

Site INTERNET : www.arbitre-afcam.org

Association Française du Corps Arbitral Multisports

Déclarée à la Préfecture de PARIS le 7 janvier 1986 N°86/60

Président d'honneur Nelson PAILLOU †

Adresser la correspondance au Président :

✉ **Michel DAILLY**

« Au Corbeau »

13, Chemin de la Feyta

38780 PONT-EVEQUE

☎ 04 74 57 14 80 - ☎ 06 88 08 21 75

@: dailly.michel2@wanadoo.fr

M. Denis-Didier ROUSSEAU

Président F.F.BASEBALL,

SOFTBALL, CRICKET

41, rue de Fécamp

75012 - PARIS

un DDT
→ copie par
- P. Banthe
- F. Carrière
- DTN.

REÇU LE 20/12/09
DR - 09/1409

Paris le 17 Décembre 2009

OBJET : CODE DE L'ARBITRE UNSS/AFCAM/FEDERATION -

Monsieur le Président, cher ami,

Lors du FORUM consacré aux JEUNES ARBITRES, qui s'est tenu le 24 Octobre 2007 au CNOF, il a été proposé à chaque FEDERATION un **CODE de l'ARBITRE UNSS/AFCAM/FEDERATION** établi conjointement par l'UNSS et l'AFCAM et finalisé par une signature tripartite :

- FEDERATION - UNSS - AFCAM.

La F.F.B.S.C. a bien voulu revêtir ce **CODE DE L'ARBITRE** de la signature de votre représentant Gilbert LEJEUNE, mandaté par votre prédécesseur Eric-Pierre DUFOUR et nous vous en remercions très vivement.

Nous avons (longuement) attendu d'avoir le maximum de retour des Fédérations pour accomplir l'acheminement inverse à savoir vous retourner ce document. Ainsi vous voudrez bien trouver ci-joint l'exemplaire officiel du **CODE de l'arbitre** pour votre FEDERATION comportant les trois signatures :

-**Gilbert LEJEUNE pour la F.F.BASE-BALL-SOFTBALL**

-**Jean-Louis BOUJON - Directeur de l'UNSS**

-**Michel DAILLY - Président de l'AFCAM**

Vous souhaitant bonne réception,

meilleurs.
Veuillez agréer, monsieur le Président, cher ami, l'expression de mes sentiments sportifs les

Michel DAILLY

Président AFCAM

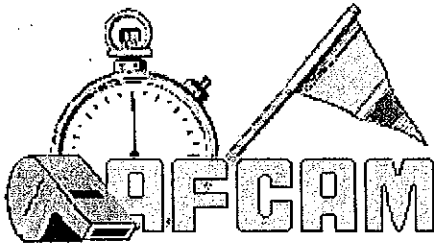
P.J. CODE de l'ARBITRE

Agrément MINISTERE des SPORTS n°75 S 94.24 du 09 Novembre 1994

Membre Associé du CNOF depuis le 14 Mai 2003

Siège Social: Maison du Sport Français-1, Avenue Pierre de Coubertin-75640 PARIS Cedex 13

☎ Bureau AFCAM 01.40.78.28.55 - N°SIRET 448 102 715 00019 - APE 926C



Association Française du Corps Arbitral Multisports

Déclarée à la Préfecture de PARIS le 7 janvier 1986 N°86/60
Président d'honneur **Nelson PAILLOU†**

INTERNET : <http://WWW.arbitre-afcam.org>

CODE DE L'ARBITRE UNSS / AFCAM

UNION NATIONALE SPORT SCOLAIRE & ASSOCIATION FRANÇAISE CORPS ARBITRAL MULTISPORTS

L'ARBITRE ou le JUGE doit :

24 OCT. 2007

- 1-Apprendre et faire respecter les règles du jeu,
- 2-Se perfectionner en participant aux séances de formation,
- 3-Savoir apprécier l'esprit du jeu,
- 4-Refuser toute forme de tricherie,
- 5-Veiller en toute circonstance à être objectif et impartial,
- 6-Rester maître de soi et du jeu, en respectant l'équité sportive,
- 7-Respecter les sportifs, entraîneurs, dirigeants et spectateurs,
- 8-Etre loyal et exemplaire dans et au dehors de l'aire sportive,
- 9-Faciliter la communication entre les arbitres,
- 10-Ne jamais critiquer un autre arbitre de sa discipline ou d'une autre discipline,
- 11-S'investir dans son club pour parler de l'arbitrage,
- 12-Auprès des jeunes et des Associations, aider à promouvoir de nouveaux talents dans l'arbitrage.

UNSS
Jean-Louis BOUJON
Directeur

Agrément

M. Eric-Pierre DUFOUR
Président F.F. BASEBALL,
SOFTBALL, CRICKET
41, rue de Fécamp
75012 - PARIS

F.F. BASE BALL. SOFTBALL
FEDERATION

de BASEBALL & SOFTBALL
.....
G. LEJEUNE

5 94,24 du 09 Novembre 1994 - Membre Associé C.N.O.S.F. 14 mai 2008 Français
ançais 1, Avenue Pierre de Coubertin 75640 PARIS
38 21 75 N° SIRET 448 102 715 00019 75640 PARIS CEDEX 13
Tel. 01 40 78 28 55 / Fax 01 40 78 28 55

AFCAM
M. L. DAVY
Association Française du
Corps Arbitral Multisports (AFCAM)